

motion unanime du CS d'EFPA contre la PES !

« Le Conseil Scientifique du département EFPA désapprouve la mise en place de la prime d'excellence scientifique (PES) à l'INRA.

La PES, devant bénéficier à 20% des seuls personnels scientifiques au maximum, ne saurait en aucun cas se substituer à l'impératif de la revalorisation des carrières et des rémunérations de l'ensemble des personnels chercheurs et ITA de l'ensemble des EPST.

C'est de plus un facteur de tensions et de déstabilisation au sein des équipes et des unités. »

Cette motion, proposée par des membres élus du CS EFPA réuni le 7 octobre 2009, a été approuvée par vote **à l'unanimité des 13 membres élus et nommés présents.**